



AR Prefecture

210600912-20260622-2026_90-DE
Recu le 26/06/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Nice
Commune de Peille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2026

Membres en exercice : 19

Nombre de présents : 11

Délibération n°2026_90

Nombre de votants : 18

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le dix-sept juin deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents :

Monsieur Cyril PIAZZA, Maire, Mme Christiane DELAIRE, M. François ALZIARI, Adjoints au Maire, M. Adrien ARSENTO, Mme Nicole OUDINOT, Mme Michelle NOERO, Mme Myriam ALEXANDRE, Mme Julia RANGON, Mme Émilie ROSSI-PLAZA, Mme Claire JAKOBSEN, M. Florian LEGOFF, conseillers municipaux.

Ont donné procuration :

M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire, à M. Adrien ARSENTO, conseiller municipal.
Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire, à M. François ALZIARI, Adjoint au Maire.
M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire, à Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire.
M. Christophe LERICHE, conseiller municipal, à Mme Émilie ROSSI-PLAZA, conseillère municipale.
M. Fabien ABBA, conseiller municipal, à Mme Nicole OUDINOT, conseillère municipale.
Mme Anaïs JANEL, conseillère municipale, à M. Cyril PIAZZA, Maire.
M. Damien SCANDOLA, conseiller municipal, à Mme Claire JAKOBSEN, conseillère municipale.

Absent excusé :

M. Matthieu DURBANO, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Nicole OUDINOT, conseillère municipale.

Objet de la délibération : Participation financière de la commune aux classes découverte pour l'année scolaire 2026-2027

Rapporteur : Mme Christiane DELAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la municipalité de permettre à tous les enfants scolarisés sur la commune de participer à des séjours de découverte, ainsi qu'à des classes de neige, classes vertes ou autres classes « découverte » ;

AR Prefecture

006-210600912-20260622-2026_90-DE
Reçu le 26/06/2026

Il est ~~proposé au Conseil municipal d'accorder~~ une participation financière destinée au financement des sorties et séjours scolaires en faveur des élèves scolarisés à l'école André-Marie et à l'école de la Grave de Peille, au titre de l'année scolaire 2026-2027.

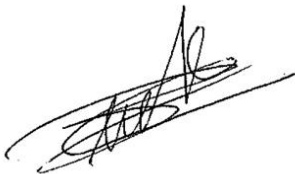
Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

À l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** une participation financière de 10€ par jour et par enfant, soit au maximum 50€ par enfant scolarisé sur la commune au titre de sa participation aux classes « découverte » organisées durant l'année scolaire 2026-2027,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget communal.

Fait et délibéré en séance le 22 juin 2026

**La secrétaire de séance,
Mme Nicole OUDINOT**



**Le Maire,
M. Cyril PIAZZA**

